

I-manager

RNCP26279 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326n
Code(s) ROME	M1802, M1402, M1803, M1804, M1805
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	07/06/2021

Certificateur(s)

Chambre de commerce et d'industrie de Région Paris Ile-de-France (CCI Paris Ile-de-France) - ITESCIA

<http://www.escia.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Au cours de ces dernières années, les projets concernant les systèmes d'information sont devenus de véritables projets d'entreprise. Ils représentent des enjeux importants en termes de stratégie, d'investissement, d'organisation, de complexité et de périmètre géographique. Les projets impactent désormais, la refonte des processus internes (gestion, comptabilité, ressources humaines, organisation et pilotage du Système d'Information,...), la réorganisation des réseaux de coopération avec les partenaires, la stratégie commerciale et plus globalement celle de l'entreprise, les canaux de distribution, le marketing,....

Ces évolutions ont eu des incidences sur la fonction du Manager en ingénierie informatique dont le profil est passé, en une décennie, de Manager expert technique, à Manager de projets et d'équipes jusqu'à devenir Manager des Systèmes d'Information –pilote stratégique, appelé aussi i-Manager.

Le i-Manager doit aborder la révolution numérique comme un levier incontestable d'optimisation des actions et un accélérateur de la prise de décision. Il a la responsabilité d'exploiter les possibilités offertes par le numérique en termes d'évolutions des métiers, de transformation des méthodes de management, et de création de valeur grâce à l'apparition de nouveaux usages, de nouvelles technologies et l'ouverture de nouveaux marchés.

Cadre supérieur placé sous la responsabilité de la Direction Générale, le i-Manager est directement impliqué dans la chaîne de valeur et l'élaboration de la stratégie globale de l'entreprise. Il a la responsabilité d'exploiter les possibilités offertes par le numérique en termes d'évolutions des métiers, de transformation des méthodes de management, et de création de valeur. Responsable de la mise en cohérence organisationnelle et fonctionnelle des SI, il veille à leur inscription dans ses orientations et sa politique de développement.

Il conseille la direction sur le système d'information et les solutions à mettre en place, pilote et supervise la conduite des actions d'audit, d'urbanisation, et de modélisation de processus métier.

Manager de projets, il évalue la dimension stratégique des évolutions à introduire et coordonne l'activité de l'ensemble des acteurs impliqués afin de garantir l'atteinte des objectifs visés par les changements.

Anticipant les évolutions des produits, des services et de leurs usages, il contribue au développement économique de l'entreprise ou au positionnement d'une nouvelle structure en tenant compte des opportunités et risques identifiés suite aux études de marchés réalisées. Dans ce cadre, il élabore le plan d'affaires qu'il présente et argumente auprès des différents investisseurs mobilisés sur le projet.

Les activités principales visées sont :

- Appréhender les enjeux des innovations technologiques et leurs applications dans l'entreprise (Jeux sérieux, modélisation 3D, périphériques de nouvelles génération, mobilité, Cybersécurité, Architectures SOA, SaaS,...)

- Mettre en oeuvre les nouveaux usages des données de l'entreprise et des données générées par les applications numériques (Objets connectés, Big Data, Business Intelligence)
 - Concrétiser la stratégie de l'entreprise (anticiper les évolutions des processus métiers au regard du développement numérique et de la stratégie de l'entreprise afin d'élaborer des systèmes d'informations permettant de les piloter et de les gérer).
 - Manager des projets internationaux
- Créer de la valeur en développant de nouvelles affaires et en gérant le business plan de celles-ci (Lean Startup, Boot Strapping, prototyping).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités attestées :

- 1/ Audit du système d'information
- 2/ Conseil sur l'évolution du SI
- 3/ Pilotage de la conception et de la mise en œuvre des solutions organisationnelles
- 4/ Management de projets en France et à l'International
- 5/ Accompagnement du changement
- 6/ Création et développement d'activités innovantes

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La fonction de i-Manager peut s'exercer dans tous les secteurs d'activité : industrie, commerce, services, et ce, quelle que soit la taille des entreprises qui utilisent les nouvelles technologies.

Les titulaires de cette certification trouvent place dans de moyennes ou grandes sociétés de services informatiques, dans des établissements financiers, et entreprises industrielles.

La plupart des titulaires de la certification commencent leur carrière à des postes d'ingénieurs, d'expert technique dans des domaines d'activités divers. Une majorité des nouveaux certifiés travaille deux à trois ans dans une SSI ou société de conseil pour acquérir la maîtrise des projets de mise en œuvre de solutions innovantes de traitement de l'information.

Ensuite les certifiés montent en responsabilité d'équipe, de projets plus complexes et de gestion d'affaires. On les retrouve à des postes de direction, de consultant, chef de service, responsable de département, business analyst. Un nombre croissant de certifiés crée alors une entreprise innovante et la dirige.

Les certifiés sont de plus en plus en activité à l'international (Canada, Australie, Japon ...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

Les i-Manager occupent en France et à l'International, des fonctions dont les principales appellations sont les suivantes :

- Responsable Système d'information
- Responsable de la sécurité des SI
- Chef de projet Maître d'Ouvrage
- Maître d'Œuvre en SI
- Lead programmer
- Ingénieur études et développement
- Business developer
- Ingénieur d'affaires
- Business Analyst
- Consultant fonctionnel

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 882 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée) M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	56 059
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

50 % de professionnels du secteur de l'informatique

50% de représentants de l'école

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

50 % de professionnels du secteur de l'informatique

50% de représentants de l'école

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, VAE

50 % de professionnels du secteur de l'informatique

50% de représentants de l'école

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

50 % de professionnels du secteur de l'informatique

50% de représentants de l'école

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 436 €
Selon la branche	7 500 € – 8 436 €
Prise en charge	Branches concernées
8 436 €	Valeur par défaut · 212 branches
7 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	07/06/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.itescia.fr

www.cci-paris-idf.fr

Site de l'ITESCIA

Site de la CCI Paris Ile de France

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26279/>